

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 52 (2002)
Heft: 4

Artikel: La décomposition de la "sensation transformée" : Maine de Biran
lecteur de Condillac
Autor: Romagnoli, Simone
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA DÉCOMPOSITION DE LA «SENSATION TRANSFORMÉE»

Maine de Biran lecteur de Condillac

SIMONE ROMAGNOLI

Résumé

*Dans cet article, il s'agira pour nous de mettre en évidence la richesse de la pensée de Maine de Biran et l'originalité qui le rend encore de nos jours d'une grande actualité. Cela par le biais de la critique de la notion de «sensation transformée», que Maine de Biran amorce dans son *Mémoire sur la décomposition de la pensée*. L'étude de cette critique présente un double intérêt : elle montre, d'une part, que le «biranisme» prend forme à l'intérieur de la doctrine de Condillac ; d'autre part, que la décomposition de la notion de sensation marque la rupture de Maine de Biran d'avec l'Idéologie.*

Je sens, donc qui suis-je ? Autrement dit, quel lien existe-t-il entre la sensation, la capacité de sentir et moi-même en tant qu'être conscient ? Est-il licite de considérer la sensibilité comme une propriété purement organique et autonome par rapport au sujet connaissant ?

L'histoire de la pensée s'intéresse depuis des siècles au rapport existant entre les sens et la connaissance (dont la conscience est une forme fondamentale), en s'appuyant tout particulièrement sur l'idée que les différentes modalités sensorielles nous ouvrent à différentes modalités de connaissance et d'expérience. Il s'agit pour nous d'étudier un épisode de ce qu'on appelait au cours des XVIII^e et XIX^e siècles l'«histoire physiologique des sensations», tel qu'il se dégage des œuvres du philosophe français Maine de Biran (1766-1824).

À l'époque du philosophe de Bergerac s'était imposée une compréhension des sensations qui privilégiait la passivité et l'extériorité du sentir. L'article «sensations» de l'*Encyclopédie* nous l'atteste : «Les sensations sont des impressions qui s'excitent en nous à l'occasion des objets extérieurs»¹, au même titre qu'un extrait du mémoire *Rapports du physique et du moral* du physiologiste Cabanis : «De l'action continuelle des corps extérieurs sur les sens de

¹ «Sensations» in *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, nouvelle impression en fac-similé de la première édition, Stuttgart-Bad Canstatt, tome XV, 1765, p. 34.

l'homme, résulte donc la partie la plus remarquable de son existence.»² Pourtant, prendre en considération uniquement les sensations externes veut dire non seulement réduire le vécu interne de l'homme au simple effet d'une causalité extérieure, mais aussi supposer une passivité foncière du sujet sentant. Peut-on vraiment admettre l'existence de sensations externes indépendantes d'un moi conscient? Et même négliger l'existence de sensations internes? Il a fallu admettre, à l'encontre de ce qu'on avait longtemps pensé, que la sensibilité ne se constitue pas uniquement comme un rapport épidermique au monde. Il existe aussi des sensations internes qui nous ouvrent à un autre type d'expérience. Ces remarques nous poussent à réfléchir sur le rapport de fondation existant entre la conscience et les sensations.

Or l'unité de la sensation et de la conscience, c'est-à-dire le rôle constitutif que la conscience joue dans l'établissement de la sensation, a fait l'objet d'une étude approfondie et novatrice de la part de Maine de Biran. De nombreux auteurs (Michel Henry, Paul Ricœur, Renaud Barbaras, etc.) ont souligné l'originalité de la pensée du philosophe de Bergerac, en ce qui concerne notamment l'étude de la relation entre la corporéité et la subjectivité. Nous analyserons un aspect particulier de sa doctrine : la décomposition de la «sensation transformée» telle qu'elle a été conçue et décrite au début de «l'étape proprement biranienne»³.

Avant d'entamer notre analyse, qui se base sur l'interprétation que Maine de Biran donne de la doctrine de la «sensation transformée» élaborée par Condillac, il est toutefois important d'avoir à l'esprit l'idée qui fera l'objet de sa critique. Dans le *Traité des sensations*, Condillac développe l'hypothèse suivante : «Nous imaginâmes, écrit-il, une statue organisée intérieurement comme nous, et animée d'un esprit privé de toute espèce d'idées. Nous supposâmes encore que l'extérieur tout de marbre ne lui permettoit l'usage d'aucun de ses sens, et nous nous réservâmes la liberté de les ouvrir à notre choix, aux différentes impressions dont ils sont susceptibles. [...] Le principe qui détermine le développement de ses facultés, est simple ; les sensations mêmes le renferment : car toutes étant nécessairement agréables ou désagréables, la statue est intéressée à jouir des unes et à se dérober aux autres. Or, on se convaincra que cet intérêt suffit pour donner lieu aux opérations de l'entendement et de la volonté. Le jugement, la réflexion, les désirs, les passions, etc., ne sont que la *sensation même qui se transforme* différemment.»⁴

Nous pouvons observer que, dans la fiction de la statue, c'est l'expérience d'un moi conçu à la troisième personne et exposé aux déterminations aléatoires

² P.-J.-G. CABANIS, «Rapports du physique et du moral» in *Œuvres philosophiques de Cabanis*, Paris, éd C. Lehec et J. Cazeneuve, tome II, 1956 (1802), p. 168.

³ MOORE, reprenant la classification proposée par GOUHIER in MAINE DE BIRAN, «Rapports du physique et du moral de l'homme», in *Œuvres*, tome VI, 1984 (1811), p. IX.

⁴ CONDILLAC, «Traité des sensations», in *Œuvres philosophiques de Condillac*, Paris, P.U.F., Corpus général des philosophes français, vol. 1, 1947 (1754), p. 221-222. C'est nous qui soulignons.

de l'extériorité (les impressions sensorielles olfactives d'abord) qui est décrite comme constitutive de la vie de la conscience. Maine de Biran critiquera justement cette idée d'un moi passif se fondant sur des sensations qui se succèdent et se transforment.

1. *Le contexte historique*

La notion de sensibilité devient la pierre angulaire des chercheurs intéressés à développer au cours du XVIII^e siècle une nouvelle science du vivant opposée à la biologie mécaniste du XVII^e siècle – qui, d'après le modèle de l'«animal machine» cartésien, essayait d'expliquer le vivant selon les propriétés de la matière brute. Depuis qu'Albrecht von Haller avait introduit dans le domaine biologique les propriétés tissulaires de l'irritabilité et de la sensibilité, la seconde avait bien vite catalysé l'intérêt du monde scientifique⁵. La sensibilité est ainsi devenue le principe fondamental éclairant les phénomènes liés aux corps vivants, comme la gravitation l'était pour les corps bruts (compte tenu du fait que la physique était devenue grâce à Newton le modèle de référence).

Le sensualisme du *Traité des sensations* de Condillac n'est donc que l'expression radicale d'une tendance qui, inspirant les Idéologues, caractérise le siècle des Lumières. Il n'est pas surprenant dès lors que la question proposée par l'Institut de France le 12 octobre 1802 (question à laquelle Biran répond, en rédigeant le *Mémoire sur la décomposition de la pensée*) reprenne, comme le relève le philosophe de Bergerac lui-même, les thèmes de la décomposition de la faculté de penser tels que Condillac les avait abordés dans son *Traité des sensations*⁶.

L'extrait d'une lettre écrite par Maine de Biran à son ami Destutt de Tracy (fondateur de l'Idéologie, le principal mouvement philosophique de l'époque), peut nous aider à mettre en lumière les enjeux du débat : «Un homme supposé immobile (dans toutes les parties extérieures de son corps) et qui recevrait des impressions de toutes espèces pourrait-il être dit *les sentir* ? À notre manière ? N'y a-t-il pas là une acception particulière du mot *sentir*, qui doit avant tout être bien déterminée ? Cette réceptivité et faculté ou fonction sensitive suffirait-elle pour constituer l'être conscient de son existence, et peut-on dire qu'en sentant ou mieux (suivant la belle expression de Condillac) en *devenant* toutes ses sensations, il se *sentirait* exister de plusieurs manières. [...] Toute la difficulté consiste donc à savoir si la conscience d'existence que j'appellerai aperception personnelle, ressort immédiatement de l'impression affective, ou

⁵ B. BAERTSCHI, «L'épisode matérialiste de Maine de Biran», *Études philosophiques*, n° 2 (2000), p. 155-172.

⁶ *Mémoires de l'Institut National des Sciences et Arts*, Sciences morales et politiques, Paris, 1804, t. V, Partie historique, p. 60.

est liée et identifiée de telle manière qu'on ne puisse pas concevoir d'affection sans moi, ou personnalité, pas plus que de moi sans quelque affection.»⁷

Pour comprendre cet extrait très dense, il faut avoir à l'esprit que pour Maine de Biran la sensation se compose d'une matière, qu'il appelle «affection simple», et d'une forme ou pouvoir de sentir, le moi. Par conséquent, pour avoir une sensation externe, il est nécessaire qu'au préalable le moi se soit constitué. Cette expérience constitutive, «premier effort essentiellement relatif» ou «fait primitif et fondamental de conscience» selon la terminologie biranienne, le philosophe de Bergerac la situe dans l'expérience d'un «effort voulu, et d'une résistance organique qui cède ou obéit à la volonté»⁸. L'idée d'un effort constitutif de la conscience de soi, Maine de Biran la trouve décrite, du point de vue physiologique, dans les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* de l'anatomiste Xavier Bichat⁹.

2. La critique du système condillacien

Maine de Biran est bien conscient du fait qu'en critiquant le système de Condillac, il s'attaque au fondement théorique d'une époque – c'est Biran lui-même qui reconnaît l'influence exercée par Condillac sur Destutt de Tracy, désignant celui-ci comme «l'un des plus célèbres disciples de Condillac»¹⁰. Dans cette étude, nous aimerions mettre en évidence les lignes directrices d'un programme vaste et complexe qui se trouve par conséquent tant au cœur du XVIII^e siècle qu'au cœur du biranisme lui-même, vu que celui-ci «prend forme à l'intérieur de la philosophie de Condillac»¹¹.

L'opposition de Maine de Biran au sensualisme de Condillac se manifeste déjà dans ses écrits de jeunesse : «On n'a donc pas tant raison de dire, écrit Biran, que toutes nos idées viennent des sens»¹². Toutefois, c'est seulement à partir du *Mémoire sur la décomposition de la pensée* que Maine de Biran en élabore une critique accomplie. Nous allons donc suivre son argumentation

⁷ MAINE DE BIRAN, *Correspondance philosophique (1766-1804)*, Lettre de Biran à Destutt de Tracy, autour du 30 avril 1804, *Œuvres*, Paris, Vrin, t. XIII-2, 1996, p. 300-301. Je conserve pour toutes les citations l'orthographe originale, qui est aussi celle adoptée par les éditions Vrin.

⁸ MAINE DE BIRAN, *Essai sur les fondements de la psychologie*, *Œuvres*, Paris, Vrin, t. VII-1, 2001, p. 149.

⁹ Pour une étude approfondie de l'influence de Bichat sur Maine de Biran, cf. F. AZOUVI, *Maine de Biran : La science de l'homme*, Paris, Vrin, 1995, en particulier les pages 63-70.

¹⁰ MAINE DE BIRAN, *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, version remaniée, *Œuvres*, Paris, Vrin, t. III, 1988, p. 345.

¹¹ H. GOUHIER, *Les conversions de Maine de Biran*, Paris, Vrin, 1947, p. 65.

¹² MAINE DE BIRAN, *Écrits de jeunesse 1792-1798*, *Œuvres*, Paris, Vrin, t. I, p. 34. L'influence de l'héritage anglo-saxon, le positivisme de Locke notamment, constitue l'horizon de sens aussi bien de la démarche de Condillac que de celle de Biran.

telle qu'elle se présente dans la version remaniée du *Mémoire sur la décomposition de la pensée* et tout particulièrement dans la première section du cinquième paragraphe ¹³.

Maine de Biran remarque qu'avant d'entreprendre une décomposition, il faut se faire une idée précise de la nature de ce qu'on veut décomposer, afin de savoir s'il est effectivement possible de se livrer à une telle opération. L'enjeu de l'argumentation du philosophe de Bergerac réside dans la critique radicale de ces doctrines qui, ne considérant qu'un seul élément du «fait primitif», ne s'aperçoivent pas que la *relation* du sujet qui fait effort à la résistance organique du corps propre est elle-même constitutive du moi et du corps propre. C'est pourquoi on ne peut parler de «sujet» ni de «corps propre» avant cette relation primitive : «C'est en vain que l'esprit de l'homme tend à concentrer toutes ses vues sur un seul côté de son être, ou à subordonner toutes ses facultés diverses à l'unité systématique de principe ; le sens intime s'oppose incessamment à cette concentration absolue, et vient rompre ou *fractionner l'unité*.» ¹⁴ Comme nous l'avons dit, la sensation se compose pour Maine de Biran d'une matière – l'affection simple – et d'une forme – le moi en tant que pouvoir de production et pouvoir de sentir. De la même manière, le fait primitif est l'expérience d'une réalité essentiellement double : d'un côté, celle d'un corps passif et résistant, de l'autre, celle d'un moi volontaire. Pour cette raison, les auteurs qui s'intéressent exclusivement à l'un des termes de la relation – les «métaphysiciens» qui conçoivent une «égoïté substantielle sans conditions», et les physiologistes qui réduisent le moi au «pur jeu des organes» – manquent l'expérience du fait primitif. Dans le but d'éclaircir et d'étudier ce dernier, Maine de Biran développe ainsi une doctrine épistémologique connue sous le nom de doctrine des «points de vue» ¹⁵.

Par la suite, Biran entame sa réflexion en précisant la signification du terme «décomposition». Il remarque que c'est un terme qui relève du domaine de la chimie et par lequel on désigne l'opération de «division réelle» d'un composé, dont les éléments sont hétérogènes. Il en conclut : «Il ne peut y avoir de décomposition dans les modes de notre sensibilité ou les opérations de notre intelligence, qu'autant qu'il y entre des éléments de nature diverse ou provenus de sources différentes.» ¹⁶

¹³ *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, op. cit., p. 336-348. À l'intérieur du § 5, *De l'analyse des facultés humaines dans divers systèmes de philosophie. Projet d'une méthode particulière de décomposition*, la section I, intitulée «Analyse idéologique, système de Condillac», se concentre sur la critique de la sensation transformée.

¹⁴ *Ibid.*, p. 334.

¹⁵ Cette doctrine, conçue pour élaborer une science totale de l'homme, sera composée de trois sciences : la «psychologie», ou science subjective du sujet, selon l'expression de Baertschi ; la physiologie, ou science objective du sujet ; et la «science mixte», c'est-à-dire une science capable d'étudier la continuité psychique dans le physique, lors du passage de la vie simple à l'«homme double» (cf. *infra* note 25). Cf. aussi F. AZOUVI, op. cit., p. 87 et p. 99-101.

¹⁶ *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, op. cit., p. 337.

2.1. *La décomposition physiologique*

Biran admet la possibilité d'une «décomposition physiologique», qui peut démêler les différentes «fonctions réellement composées par le nombre, la diversité, le jeu variable et les produits des instruments ou organes qui concourent à les produire»¹⁷. Mais, signalant que les physiologistes considèrent seulement la «sensibilité» comme une propriété générale, il rend le lecteur attentif à la conséquence inévitable d'une telle approche : la mise à l'écart de toute réflexion sur «l'acception propre individuelle ou métaphysique du même terme», notamment l'expérience subjective de la sensation, vécue à la première personne.

Il faut avoir à l'esprit que, sous l'impulsion fournie par Bacon à toutes les sciences naturelles, les physiologistes ont eux aussi réformé leur science. Particulièrement exposés, à cause de la nature de leur objet, à des «causes occultes», ils ont adopté une démarche qui, à travers l'induction ou l'analogie, s'élevait de l'observation des phénomènes particuliers à la «notion de ce qu'on peut nommer une *cause*, un *principe* ou une *faculté*»¹⁸. Toutefois, la physiologie sort du domaine de l'objectivité pour se plonger dans une dimension subjective propre à la métaphysique – c'est-à-dire la psychologie au sens biranien du terme – lorsque, «après avoir employé d'abord le terme *sensibilité* dans son acception propre [...], [la physiologie, S. R.] transporte ensuite, sans s'en apercevoir peut-être, l'expression d'un ordre de faits, qui ne peuvent exister ou être conçus que dans le point de vue intérieur d'un sujet sentant *unique*, à un ordre parallèle, mais tout différent de phénomènes composés qui se représentent ou s'imaginent en dehors dans le jeu des instruments organiques, enveloppant ainsi sous les mêmes signes deux sortes de conceptions différentes»¹⁹. Cet extrait nous montre que le «sujet sentant unique» est exposé au danger d'être dénaturé par la démarche d'une méthode qui réduit toute expérience individuelle à l'impersonnalité d'un fait généralisé.

Maine de Biran remarque pourtant que Condillac ne prend pas à proprement parler un point de vue physiologique, parce qu'un tel point de vue exigerait la prise en compte non seulement des sensations externes mais aussi des sensations internes liées au jeu des organes. Il l'explique par exemple dans une lettre adressée à Destutt de Tracy : «L'hypothèse de Condillac pêche d'abord physiologiquement. Car s'il répugne à tout ce que nous connaissons sur les conditions et les circonstances de l'existence sensitive la plus simple, de supposer d'abord un être sentant exclusivement constitué par une impression accidentelle du dehors, comme une odeur, tellement qu'il ne faut autre chose

¹⁷ *Ibid.*, *id.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 318.

¹⁹ *Ibid.*, *id.*

que cette odeur et qu'en cessant de l'être il ne fut plus rien en lui-même ; nous savons que les seuls effets du jeu de la vie interne, [...] n'en forment pas moins par leur ensemble un sentiment non relatif de l'existence qui est comme un *fonds modifié* par les impressions extérieures, et leur sert de point d'appui nécessaire loin de pouvoir être constitué par elles.»²⁰ De fait, Condillac confond l'expérience subjective de la sensation, à la première personne (donc fondée sur la relation), avec la description physiologique de la sensation, à la troisième personne.

2.2. La notion de «sensation» chez Condillac

Les limites du système condillacien apparaissent au plein jour lorsqu'on s'aperçoit que l'objet que l'auteur du *Traité des sensations* se propose de décomposer a, en réalité, les propriétés d'une subjectivité. En effet, Condillac ne peut pas s'empêcher d'individualiser sa statue, de l'animer, étant donné qu'un être fait uniquement de marbre – selon son hypothèse – ne pourrait assurément développer aucune faculté. Par conséquent, afin de proposer une théorie crédible, Condillac se livre à une interprétation personnelle du mot «sensation», par lequel, explique Maine de Biran, il désigne «l'âme même *modifiée d'une certaine manière* à la suite d'une impression quelconque. Or, l'âme (qui n'est pas le *moi*, mais le sujet *objectivement* conçu, l'antécédent (x) des rapports d'attributions ou d'inhérence de tous les modes qui en seront ultérieurement affirmés) est un être absolument *simple* ; il s'est attaché à le démontrer : d'un autre côté, elle est *identifiée* avec sa *modification*, et ne peut être *rien* de plus pour *elle-même*»²¹. L'interprétation de Condillac est donc contradictoire (l'âme est à la fois simple et modifiée), parce qu'elle est fondée sur la confusion des points de vue psychologique et physiologique (cf. note 15).

Maine de Biran s'empresse de souligner que l'âme telle que la conçoit Condillac ne peut pas être assimilée au moi, parce qu'elle est, d'après ses caractéristiques, un «sujet objectivement conçu» ; cette notion nous écarte de l'immédiateté du fait primitif, en décrivant l'expérience du moi à la troisième personne. Biran reprend ici une remarque qu'il avait faite jadis à Destutt de Tracy, où il soutenait que les résultats des trois premières parties du *Traité des sensations* étaient «fondés uniquement sur ce que la statue est ou opère, non pour elle-même, mais pour celui qui la construit, et l'observe en dehors»²².

Remarque lourde de conséquences dont il est important de donner les prémisses. Aux yeux de Condillac – dans le souci de recourir aux données de

²⁰ 30 avril 1804, lettre de Biran à Destutt de Tracy, in MAINE DE BIRAN, *Correspondance philosophique (1766-1804)*, Œuvres, t. XIII-2, Paris, Vrin, 1996, p. 304.

²¹ *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, op. cit., p. 337-338.

²² 30 avril 1804, lettre de Biran à Destutt de Tracy, *Correspondance philosophique (1766-1804)*, op. cit., p. 362.

l'expérience, héritage de la pensée anglaise de Locke et Newton –, toute expérience doit être jugée à l'aune de la sensation. Par conséquent, identifier l'âme aux sensations qu'elle reçoit a le mérite, apparent, d'écarter toute référence embarrassante aux notions de «sensation pure» (en effet, Condillac n'admet de sensation que personnelle, c'est-à-dire accompagnée de jugement) et de «moi pur». Notions qui renvoient à l'idée d'un moi distinct et en dehors de la sensation, et que Condillac considère comme absolument obscures et abstraites, parce qu'intimement connexes à celles de «substance» et de «cause». Évidemment l'âme se constituera, non pas à travers ce que Biran appellera une *aperception immédiate*, mais seulement par la médiation des sensations externes.

2.3. *L'origine du moi dans le système de Condillac*

Maine de Biran insiste sur le fait que c'est la peur de «réaliser des abstractions» qui a déterminé Condillac «à faire l'essai d'une nouvelle théorie, où il pourrait écarter l'idée, prétendue abstraite, d'un *moi* substantiel, distingué de ses modifications accidentelles»²³. Ce faisant il nous conduit au cœur du problème : l'origine du moi. En effet, le pouvoir de constitution que Condillac attribue à la sensation transformée semble avoir les caractéristiques d'une véritable fondation. La «sensation transformée» équivaldrait alors à une sorte de «cogito» cartésien ou de fait primitif biranien. Deux raisons confirmeraient cette compréhension : premièrement, la sensation (âme) est considérée comme «absolument simple» et «fondamentalement identique à elle-même» – et on sait que la simplicité est un des caractères du fait primitif. Deuxièmement, Maine de Biran reconnaît, à la suite d'un parallélisme révélateur entre le terme condillacien de «sensation» et celui cartésien de «conscience», que la sensation de Condillac apparaît comme un véritable «acte fondamental»²⁴. La sensation joue donc un rôle constitutif, alors que, selon Maine de Biran, elle ne le peut pas, étant elle-même déjà constituée par la relation primitive.

2.4. *L'ambiguïté constitutive de la «sensation transformée»*

Une grave ambiguïté obscurcit la théorie de Condillac et rend son système insoutenable: l'âme (sensation) se caractérise par l'ambivalence de sa structure. En effet, l'âme est condamnée à fluctuer entre un état de stabilité et un état de transformation continue, occasionné par l'emprise des objets extérieurs auxquels elle est exposée. Il est essentiel de relever que pour Condillac la subjectivité se constitue essentiellement dans l'extériorité et dans la passivité

²³ *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, op. cit., note **, p. 339.

²⁴ *Ibid.*, p. 342.

des sensations. Interprétation que Maine de Biran ne peut pas accepter, parce que l'âme, ou le moi, dans son rôle constitutif, doit être «invariable», alors que dans le système de Condillac elle ne peut être que variable.

Le philosophe de Bergerac est alors amené à s'interroger sur la possibilité de penser une subjectivité douée d'une certaine autonomie face aux sensations. Autonomie qui se révélera être, grâce au statut du corps propre, foncièrement relative. Il oriente ainsi sa réflexion vers le concept d'un «moi substantiel» ou d'une «égoïté substantielle», nous rendant attentifs au fait que la substantialité du moi n'est pas une abstraction, comme le prétend Condillac, mais bien un des caractères constitutifs de la subjectivité. En effet, l'acception que Maine de Biran attribue à l'adjectif «substantiel» renvoie au caractère *invariable* de la subjectivité : «Je vois moi, écrit Maine de Biran, dans ce mode de l'effort constant déployé contre une résistance organique, l'origine interne de ce jugement subjectif (et pour ainsi dire substantiel, non comme *substratum* mystérieux mais uniquement parce qu'il *subsiste* toujours le même [...]), que j'appelle conscience» ²⁵. Par contre, la subjectivité conçue par Condillac ne subsiste pas simple et invariable au milieu des influences extérieures, mais elle se confond et se perd en elles. Ainsi, vu que Condillac part de ce qui pour Maine de Biran est un composé – la sensation transformée –, le caractère simple de la subjectivité ne découle pas chez lui d'une «vérité de sens intime», apodictique (étant donné qu'il juge nécessaire d'en donner une démonstration), mais elle est supposée hypothétiquement, dans une structure artificielle.

3. *La solution de Maine de Biran*

Les imperfections que nous avons relevées, à la suite de Maine de Biran, dans le système de Condillac sont les conséquences directes de l'identification du pouvoir de sentir (âme) et des sensations. En effet, l'identification affirmée par Condillac subordonne la subjectivité à des «manières d'être» ou à des «propriétés purement organiques», manquant ainsi l'un des acquis fondamentaux du biranisme: la compréhension d'un homme double. Dualité que Maine de Biran évoque, reprenant une heureuse formulation de Boerhaave, lorsqu'il écrit : «*homo simplex in vitalitate, duplex in humanitate*» ²⁶. Par le biais de cette formule, le philosophe de Bergerac veut rendre le lecteur attentif à la différence qu'il y a entre l'existence purement organique (à laquelle renvoient les expressions «impression affective» et «sensation pure») et la vie de la conscience ; entre la *réaction* organique, première dans l'ordre de la vie, et

²⁵ 21 juillet 1804, lettre de Biran à Destutt de Tracy, *Correspondance philosophique (1766-1804)*, *op. cit.*, p. 396.

²⁶ *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, *op. cit.*, note **, p. 330. Formule que Biran connaît par le truchement de Buffon et Boerhaave, mais dont l'origine remonte à Hermès Trismégiste.

l'*action* du moi, première dans l'ordre de la connaissance ; l'une soumise à l'observation de la physiologie, l'autre au témoignage de la conscience.

Partant, l'identité posée par Condillac entre le pouvoir de sentir et les sensations n'est pas du tout un fait primitif, parce qu'elle confond et résorbe sous le même terme de «sensation» deux domaines qui doivent rester absolument séparés : celui actif de la conscience ou du moi en tant que pouvoir de production (l'effort), qui ne doit pas être compris en tant que causalité efficiente, et celui passif des affections.

Il faut avoir à l'esprit que pour Maine de Biran la distinction entre ces deux domaines, bien que fondamentale, ne conduit pas à une opposition outrancière ; au contraire, elle s'exprime dans une véritable articulation de la différence. La «sensation pure» est pensée comme un fond, une base à côté de laquelle le moi subsiste distinctement pour donner naissance à un composé : «Cette sensation [la sensation pure, S. R.], note Maine de Biran, que j'appelle affective n'est pas encore la perception. Tous les philosophes suivants y compris Condillac ont confondu ces deux choses.»²⁷ Il y a donc une «participation du sujet *sentant* et *moteur* à ce qu'il *éprouve*, comme à ce qu'il *produit* [...], mais elle n'est point la même dans les deux cas»²⁸, avertit Maine de Biran. Le moi «participe» sans jamais se fondre ou confondre en un seul élément avec la sensation, comme c'est le cas dans les systèmes de Condillac et de Destutt de Tracy.

On se rend compte dès lors que ce prétendu fait primitif condillacien est en réalité composé d'éléments hétérogènes masqués sous l'apparence de la simplicité. Par conséquent, grâce à l'introduction d'un critère de partage, qui distingue l'activité de la passivité, Maine de Biran est à même de réaliser une véritable décomposition de la «sensation transformée». Ainsi, selon Barbaras, Biran nous conduit «à distinguer la sensation, qui appartient déjà à l'extériorité, du pouvoir de sentir lui-même [...]. Maine de Biran décompose donc ce qui, dans la tradition empiriste, est confondu sous le terme de sensation, à savoir le contenu et l'état, le senti et son épreuve»²⁹.

À la lumière de cette critique telle que nous avons essayé de la dégager, on comprend pourquoi la théorie génétique du moi proposée par Condillac ne s'ancre pas dans l'expérience vive d'un sujet qui s'aperçoit et s'expérimente lui-même, mais décrit une subjectivité supposée pré-constituée. L'auteur du *Traité des sensations*, écartant toute notion d'un sujet distinct, ne peut fonder l'existence de l'âme que sur une sensation externe, dans une expérience passive et foncièrement en dehors d'une relation intime à soi. Ce type de fondation, Maine de Biran ne peut pas l'accepter ; pour lui, «la sensation comme *effet*

²⁷ Autour du 1 mars 1804, lettre de Biran à Destutt de Tracy, *Correspondance philosophique (1766-1804)*, op. cit., p. 270.

²⁸ *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, op. cit., p. 341.

²⁹ R. BARBARAS, *Le tournant de l'expérience*, Paris, Vrin, 1998, p. 102.

immédiat des corps ou de leur propriété impressionnable affectible n'est point du tout la source de connaissances»³⁰.

Les réponses que Maine de Biran élabore sont donc conséquentes : afin de pallier les imperfections susmentionnées, il développe sa doctrine autour du «fait primitif et fondamental de conscience», où le moi conçu en situation, c'est-à-dire à travers la relation originaire avec son corps, ne sera pas exposé à la critique des détracteurs qui pourraient le voir comme le pur produit d'une abstraction³¹. L'idée que le moi prend connaissance de soi dans l'effort et la résistance permet à Biran de fonder la connaissance du sujet dans une relation interne, qui élimine la distance imposée par un regard externe. Par conséquent le moi, s'apercevant lui-même dans un premier acte de connaissance – «l'aperception interne immédiate» –, acquiert en lui et par lui la légitimité nécessaire pour fonder toute connaissance ultérieure ; Condillac, lui, ne peut fonder son système, qui ancre la connaissance du moi et conséquemment l'ensemble des connaissances humaines dans les sensations externes, que sur des justifications hypothétiques, illustrées par la fiction de la statue. Partant, Condillac laisse sans réponse les pressantes questions que Maine de Biran lui adresse : «Ainsi, l'on trouve un système de vérités conditionnelles, bien liées par l'expression ; mais où est la vérité absolue ? [...] Où est le point d'appui de toute notre existence, le fait primitif qui en constitue le sentiment individuel ; enfin, l'origine de nos facultés actives, ou des idées simples réfléchies, que nous pouvons en acquérir ?»³²

4. Conclusion

Dans une lettre à Destutt de Tracy, Maine de Biran résume les acquis que nous avons essayé de mettre en lumière : «Vous convenés que *sentir* et *juger* sont deux choses toutes différentes, qu'elles peuvent ne pas commencer en même tems, que nous pouvons sentir sans rapporter à rien nos modifications [...]. Cette sensation isolée, je l'appelle *affection* ; ce sentiment du *moi*, c'est un jugement continu. Mais quelle est son origine, sa matière constitutive, sa condition ? C'est celle que vous reconnaissez vous-mêmes, l'*effort* essentiellement relatif dont j'appelle le sujet *moi*, et les organes résistants *objets* [...]. Otés le conséquent (la résistance), l'antécédent (le *moi*) ou la force consciente ne subsiste plus. Voilà l'élément invariable qui s'unit à nos affections simples pour les transformer en sensations lorsque les modes sont rapportés à nous-mêmes, et en perceptions lorsqu'elles se rapportent hors de nous»³³.

³⁰ 1^{er} mars 1804, lettre de Biran à Destutt de Tracy, *Correspondance philosophique* (1766-1804), *op. cit.*, p. 308.

³¹ Pourtant c'est au fond ce que croit Destutt de Tracy, cf. sa lettre à Maine de Biran, 15 juin 1804, *ibid.*, p. 382-384.

³² *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, *op. cit.*, p. 343.

³³ Autour du 21 juillet 1804, lettre de Biran à Destutt de Tracy, *Correspondance philosophique* (1766-1804), *op. cit.*, p. 398-399.

Condillac échoue donc dans la réalisation du projet qu'il a contribué à promouvoir. Ayant complètement identifié «le moi avec toute modification passive», il porte préjudice à la liberté de l'homme qui se réalise chez Maine de Biran à travers son activité, son «pouvoir de production». L'introduction du critère distinctif entre activité et passivité amorce l'éloignement progressif du philosophe de Bergerac du système de Condillac. D'ailleurs, c'est Biran lui-même qui l'explique dans une lettre à Degérando : «La méditation et une longue chaîne d'idées qui se rattachent à ma première distinction de l'actif et du passif, m'ont singulièrement éloigné de l'école de Condillac.»³⁴ Aspect sur lequel Maine de Biran a réfléchi sans cesse, depuis que, dans ses écrits de jeunesse, il avait commencé à s'intéresser à l'idée de Rousseau d'une «morale sensitive».

Nous avons pu constater que Maine de Biran, soulignant l'existence, dans l'homme, d'une discordance entre sa naissance en tant qu'«être organisé et simplement sentant»³⁵ et son ouverture à la vie de conscience, élabore une véritable théorie génétique du moi. En effet, par le biais de la notion d'affection simple – l'adjectif désigne un phénomène organique perçu à la troisième personne, qui renvoie à une dimension antérieure à la vie de l'esprit et indépendante d'elle –, le philosophe de Bergerac recentre le débat sur la question de l'origine de la conscience et sur le rôle qu'elle joue dans la constitution de la sensation. Question que le sensualisme radical condillacien, sous-tendu par un innéisme, avait subrepticement éludée.

Par ailleurs, nous avons remarqué que, du point de vue épistémologique, Maine de Biran sépare radicalement la connaissance à la troisième personne de la connaissance à la première personne. De ce fait, la doctrine des «points de vue» reste d'actualité, parce qu'elle nous offre une méthode épistémologique d'une grande pertinence. En effet, si on considère le débat contemporain centré sur les soubassements biologiques de la conscience – on peut songer par exemple à *L'homme neuronal* de Jean-Pierre Changeux ou à la *Biologie de la conscience* de Gerald Edelman –, il n'est pas rare de tomber sur ce que Maine de Biran appellerait des «vices de langage» : confusion de l'expérience subjective avec la description objective du même phénomène, voire réduction de la première à la seconde. Sans devoir postuler l'existence d'une âme – ou d'une conscience – en tant que réalité indépendante de celle du corps, la doctrine des points de vue permet d'accorder une validité au champ entier de l'expérience subjective en la distinguant seulement épistémologiquement (et non ontologiquement) d'une approche strictement objective du même phénomène.

Par ailleurs c'est également par la distinction de ces points de vue que, face au naturalisme, l'idée de liberté peut conserver un sens. À l'intérieur de l'étape proprement biranienne, une réflexion approfondie sur ce thème n'existe pas, mais il serait possible de l'élaborer à partir de ce pouvoir de production du moi que la description purement physiologique ne prend pas en compte.

³⁴ 21 juillet 1804, lettre de Biran à Degérando, *ibid.*, p. 392.

³⁵ MAINE DE BIRAN, *De l'aperception immédiate*, Paris, Vrin, t. IV, p. 86.